

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
Direction des Bâtiments et Équipements Publics
AMIN N° 08/CPMP-MHUAT/2026

Appel à manifestations d'intérêt national (AMIN) pour le Suivi, des travaux de reconstruction de l'Ecole Normale Supérieure à Nouakchott - Phase I.

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du PPM 2025 (révision n°13) paru dans le site **marchespublics.gov.mr**
2. Dans sa politique de modernisation des infrastructures de santé, l'Etat Mauritanien a décidé **d'exécuter les travaux de reconstruction de l'Ecole Normale Supérieure à Nouakchott - Phase 1**; Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire envisage, sur budget de l'état de financer la prestation relative au recrutement d'un bureau qui sera chargé du **Suivi, de la coordination et de la supervision des travaux de reconstruction de l'Ecole Normale Supérieure à Nouakchott - Phase 1**.
3. Les services d'ingénierie, objet du présent appel à manifestations d'intérêt national AMIN, portent sur la réalisation des prestations du suivi, de la supervision et de la coordination du **projet de reconstruction de l'Ecole Normale Supérieure à Nouakchott - Phase I**.
4. Les candidats intéressés et éligibles, sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanents et occasionnels). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
5. Les références requises pour la qualification sont les suivantes :
 - **Références générales (30 pts)** : dans le domaine de supervision de bâtiment public (constructions neuves) au cours de quinze (15) dernières années.
 - **Références spécifiques (70 pts)** :
 - Projets dans le domaine de la supervision des travaux de construction d'un complexe de bâtiments (constructions neuves) jugées similaire au cours de quinze (15) dernières années (55 pts)
 - Projets dans le domaine de la supervision des travaux de construction d'un complexe de bâtiments (constructions neuves) jugées similaire au cours de quinze (15) dernières années, **exécutés en Mauritanie** (15 pts)

NB : les expériences non attestées, par un maitre d'ouvrage public, parapublique ou organisation reconnue, ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

6. Les candidats seront classés suivant leurs aptitudes requises pour exécuter les prestations ; **la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultants**, et ce conformément au décret n°2022-083 portant application de la loi n° 2021-024 abrogeant et remplaçant la loi n°2010-044 du 22 juillet 210 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application.

7. Le candidat classé première au terme du processus d'évaluation de réponses relatives au présent avis, sera invité à soumettre des propositions techniques et financières
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

De 09 h à 17 h Du lundi au Jeudi et de 9h à 12h le vendredi

Direction de bâtiments et d'équipements publics : Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Email : khdenebja@gmail.com.

9. Les dossiers de candidature, rédigés en langue arabe ou française (seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ; en arabe ou accompagnées de leur traduction conforme dans l'une de ces langues seront prises en compte pour l'évaluation) et établis en deux exemplaires dont l'originale devront être adressés au plus tard **le mardi 03/11/2026 à 12 h TU à l'adresse indiquée ci-après :**

Monsieur le président de la CPMP du Département de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire **(CPMP-MHUAT) :**

KSAR OUEST lot n 58 : C extensions château d'eau ; tél :41765527, Adresse mail :

cmdhuat@gmail.com

Et porter la mention :

AMI n°08/CPMP-MHUAT/2026

« Appel à manifestations d'intérêt national (AMI) pour le Suivi, la coordination et de la supervision des travaux de reconstruction de l'Ecole Normale Supérieure à Nouakchott - Phase I»

Le Secrétaire Général